

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Commission scolaire des Navigateurs**  
**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES**  
**HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU**  
**D'APPRENTISSAGE**

5<sup>e</sup> séance, année 2017

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 3 avril 2017, à 19 h, au Centre administratif de Saint-Romuald, sise au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, sous la présidence de monsieur Sébastien Amodeo.

**Sont présents :**

Monsieur Sébastien Amodeo	Président
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Ève Lapointe	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Carol-Anne Hamel	Membre
Madame Dominique Marquis	Membre
Madame Catherine Rollier	Membre
Madame Emmanuelle Fréchette	Membre
Monsieur Stephen Therrien	Membre
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS – déficience intellectuelle
Madame Claire Gagnon	Représentante de la Commission scolaire des Navigateurs
Madame Anne-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant
Madame Christine Guay	Représentante de la direction d'école
Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Madame Anne-Renée Belzile	Représentante des enseignants

**Sont absents :**

Monsieur Christophe Mertz	Membre
Madame Lise Fortier	Représentante Au Voilier de Lili APHL
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la Commission scolaire des Navigateurs
Madame Sonia Bédard	Représentante direction d'école (substitut)
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en date du 3 avril 2017, ouverte à 19 h 4.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 6 février 2017
5. Suivi au procès-verbal
  - 5.1 Conférence Ève Lapointe

6. Modifications aux *Règles de régie interne*
7. Rapport de madame Emmanuelle Fréchette relatif à sa participation à un congrès
8. Correspondance
9. Rapports
  - 9.1 Président
  - 9.2 Direction générale
  - 9.3 Trésorier
  - 9.4 Représentant du comité de parent
  - 9.5 Commissaire parent
10. Formation d'un sous-comité pour le site du CCSÉHDAA
11. Bilan de mi-parcours
12. Visibilité du comité
13. LIP : modifications
14. Histoires à succès
15. Prochaine réunion
16. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par madame Mélissa Marceau, appuyé par madame Nina Boucher et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour sans modification.

**CCSÉHDAA-16-17-29**

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. Parole au public**

Madame Valérie Renaud, parent de Lotbinière souhaite connaître le type de formation offerte aux enseignants concernant les troubles dyslexiques et dysorthographiques. Madame Renaud constate que ces troubles sont méconnus par certains enseignants de son école.

Madame Claire Gagnon, directrice aux services éducatifs : Il existe plusieurs offres de formation offertes à l'ensemble des enseignants de la commission scolaire. L'enseignant à l'entière liberté de s'inscrire, ou non à ce type de formation. Madame Gagnon suggère à madame Renaud de signifier son inquiétude à la direction de son école. Ainsi, elle verra à rencontrer son ou ses enseignants pour qu'ils s'inscrivent à ce type de formation.

Madame Christine Guay mentionne qu'il existe des outils pour aider les enseignants, car malheureusement, nous ne disposons pas du budget nécessaire pour offrir la totalité des formations disponibles sur tous les troubles spécifiques existants. Le guide de différenciation et le plan d'intervention peuvent influencer l'enseignant à se former.

### **4. Adoption du procès-verbal du 6 février 2017**

Une modification à la liste des présences est demandée : Madame Anne-Renée Belzile était présente à la dernière rencontre.

Lire plutôt : Madame Rollier informe les membres des principaux points discutés lors de la rencontre des Commissaires.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ève Lapointe, appuyé par madame Carole-Anne Hamel et résolu :  
**D’ADOPTER** le procès-verbal du 6 février 2017 avec les modifications ci-dessus.

CCSÉHDAA-16-17-30

**ADOPTÉE** à l’unanimité.

## 5. Suivi au procès-verbal

### 5.1 Conférence Ève Lapointe

Madame Sénéchal fera parvenir l’invitation aux parents de la commission scolaire pour la conférence portant le titre, *La vie après le diagnostic : Vivre avec des enfants « dys » féroces*. Ces conférences seront offertes à l’École Pointe-Lévy le 26 avril à 19 h et le 3 mai prochain à l’École secondaire Beaurivage à 19 h également.

## 6. Modifications aux Règles de régie interne

Étant donné l’absence de madame Sénéchal et d’autres ajouts à effectuer, il est suggéré d’effectuer l’adoption des points de modifications aux *Règles de régie interne* lors de la prochaine rencontre. Madame Emmanuelle Fréchette a remplacé madame Ève Lapointe dans ce sous-comité.

## 7. Rapport de madame Emmanuelle Fréchette relatif à sa participation à un congrès

Madame Fréchette effectue un résumé des principaux points d’intérêts lors de sa participation à un congrès les 22, 23, 24 mars derniers ayant pour sujet l’éclairage, les tableaux TNI et TBI ainsi que la tablette et dans un deuxième temps le trouble de traitement auditif chez l’enfant.

Dès la naissance, l’œil se développe par la stimulation visuelle, et ce jusqu’à l’âge d’environ 8 ans. Il serait donc important que tous les enfants soient vus par un optométriste avant leur rentrée scolaire.

Les normes à respecter pour le bon développement de l’œil sont :

- Aucune tablette avant l’âge de 3 ans.
- Utilisation de la tablette pour un maximum de 30 minutes par jour entre 3 et 8 ans puis effectuer une pause après 15 minutes.
- Pour les élèves de 8 ans et plus, un maximum de 2 heures par jour des pauses à toutes les 20 minutes pour une période de 30 secondes.
- Favoriser la lumière du jour et l’accès à des fenêtres afin de permettre à l’œil de regarder au loin.
- La distance minimale avec tout type d’appareil est de 20 cm et celle favorisée est la longueur d’un bras de distance. Cela s’applique à l’écrit aussi, l’élève doit avoir une distance d’au moins 20 cm de sa feuille sur le bureau.
- Temps de lecture maximum est de 16 minutes en continu, ensuite l’élève doit faire une pause de 30 secondes.
- Préconiser un minimum de 45 minutes à l’extérieur par jour. Dans un monde idéal 2 heures.
- Regarder au loin, favorise une bonne santé oculaire.

Dès qu’un élève présente des troubles d’apprentissage, celui-ci devrait d’abord être orienté vers un optométriste, et une vérification de l’audition. Des études ont démontré que 25 % des élèves ayant un problème visuel non diagnostiqué voient un impact sur leur développement scolaire.

Les enseignants du préscolaire et au premier cycle du primaire devraient tenir compte du fait que 8 % des garçons sont daltoniens et orienter les parents s’ils perçoivent qu’un garçon a de la difficulté à identifier les couleurs.

### Trouble de traitement auditif chez l'enfant

Ce trouble affecte 2 à 3 % des enfants et il fait partie des troubles auditifs. Il peut être causé par un problème neurologique, un retard de maturation, une anomalie ou bien une cause inconnue.

On explique que ce trouble peut être similaire à l'écoute d'un poste de radio ne captant pas complètement l'onde. Donc, l'enfant entend des bribes d'information, mais n'entend pas la totalité de ce qui est dit. Il doit donc effectuer une déduction. Il est nécessaire d'adapter les facteurs environnementaux, car ils influent de façon négative ou positive le développement de l'enfant.

Symptôme à surveiller :

L'enfant est facilement distrait, se fatigue rapidement, a une mémoire auditive faible, fait souvent répéter, réponse inconstance, confond des sons, difficulté d'apprentissage au niveau de la lecture et de l'écriture, difficulté à suivre des consignes complexes, toutefois lors de 1 à 1 ça va bien.

Le test diagnostique ne devrait pas être fait avant la 7<sup>e</sup> année de l'enfant et la pleine maturation de l'oreille est atteinte autour de 12 ans. Il n'y a pas de tests pouvant diagnostiquer le trouble sans équivoque.

## **8. Correspondance**

Le comité a reçu une lettre de la part d'une mère qui affirme avoir un enfant surdoué. Sa question est adressée à madame Gagnon qui lui répondra personnellement.

## **9. Rapports**

### **9.1 Président**

Aucune intervention.

### **9.2 Direction générale**

Madame Catherine Rollier souligne le projet de l'École secondaire Guillaume-Couture et le CFP de Lévis, constitué de la clientèle des classes d'adaptation scolaire, *Mannequin d'un jour, la beauté dans la différence*. Plusieurs collaborateurs comme le Salon de l'autisme TSA du Québec, Guylaine Guay (comédienne, auteure et marraine de la Fondation Véro et Louis), le CRDI y ont participé.

Judi 23 mars a eu lieu LA journée. Ils ont été coiffés et maquillés par le Centre de formation professionnelle de Lévis, habillés par Simons et ont vécu une séance photo professionnelle. Cette expérience a été filmée par TVA. Les pâtisseries Saint-Hubert ont donné le dîner à chacun des élèves.

Le lien concernant l'évènement sera transmis par madame Christine Guay.

<https://laruquebec.com/projet/mannequin-jour-beaute-dans-difference-3001/>

### **9.3 Trésorier**

Le budget initial est déposé. Madame Mélissa Marceau le fera parvenir aux membres par courriel. Un rappel est effectué pour les demandes de remboursement des frais de déplacement qui seront traitées en juin. Étant donné que le budget sera dépassé madame Mélissa Marceau effectuera des vérifications auprès de la Commission scolaire.

#### 9.4 Représentante au comité de parents

Madame Ève Lapointe effectue un résumé des 2 dernières rencontres du comité de parents. Les principaux sujets de discussion ont été le calendrier scolaire pour l'année 2018-2019, les cours de sexualité au 3<sup>e</sup> cycle du primaire qui n'auront finalement pas lieu, et le cours de finance pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire qui pourrait débiter en septembre 2017. Aussi il fut question du transport à savoir si la commission scolaire souhaite poursuivre avec le service actuel soit l'utilisation des autobus jaunes ou si elle souhaite migrer vers les autobus de ville pour le transport des jeunes vers l'école. Ce questionnement ne touche pas les élèves des classes adaptées.

#### 9.5 Commissaire parent

Madame Emmanuelle Fréchette, commissaire parent énumère les principaux sujets discutés lors des différentes rencontres des commissaires.

- 7 février : huis clos, 3 plaintes. Recommandations approuvées.
- 28 février : séance sur les comités.
- 28 mars : transports. Le comité était divisé. Le sujet n'est pas clos, contre-proposition à la STL, gratuité pour les élèves du secondaire 1 à 5.

#### 10. Formation d'un sous-comité pour le site du CCSÉHDAA

Afin de favoriser et d'augmenter la visibilité du comité, il est convenu de constituer un sous-comité pour le site Web ÉHDAA.

Les membres suivants formeront le sous-comité pour le site Internet du CCSÉHDAA. Mesdames Catherine Rollier et Nadia Tremblay puis monsieur Sébastien Amodéo.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stephen Therrien, appuyé par madame Ève Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** le sous-comité pour le site internet du CCSÉHDAA.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

CCSÉHDAA-16-17-31

#### 11. Bilan de mi-parcours

Ce point est reporté à la prochaine rencontre. Le sondage sera retourné à l'ensemble des membres.

#### 12. Visibilité du comité

Le comité étant peu visible et méconnu par les parents de la Commission scolaire des Navigateurs, celui-ci s'interroge sur les moyens de résoudre cette situation. À la suite d'une consultation, les membres ont nommé plusieurs pistes de solutions. Voici les principales idées :

- Créer des affiches ainsi visibilité dans les écoles et les services de garde;
- Cibler les élèves dès la maternelle, ajout d'un document informatif dans l'envoi aux parents pour la rentrée scolaire;
- Passer de l'information via les pochettes message des enfants;
- Diffuser l'information à tous les parents;
- Effectuer la mise à jour du dépliant;
- Traiter en parallèle le site Web;
- Présenter le comité lors de la journée d'intégration des élèves et inviter les parents à s'impliquer dans leur commission scolaire en leur mentionnant ce qu'ils peuvent faire;
- Utiliser l'Info-parents, pour promouvoir tous les différents comités;
- Annoncer les dates des réunions dans l'Info-parents;

- Collaborer avec les écoles et les services de garde de notre commission scolaire;
- Remettre le feuillet avec le plan d'intervention;
- Distribuer les cartes dans les CPE, signet (madame Gagnon précise que les parents ne sont pas encore prêt à ce moment-là, pas nécessairement gagnant, car trop tôt);
- Collaborer avec les principaux acteurs du CRDP et du CRDI.

Il est nommé que la création d'un sous-comité pour augmenter la visibilité du CCSÉHDAA. En parallèle les membres du sous-comité pour le site Web pourraient se consulter.

À cet effet, mesdames Mélissa Marceau, Carole-Anne Hamel, Emmanuelle Fréchette et Nina Boucher propose de former ce sous-comité. Elles conviennent de se réunir d'ici la prochaine réunion et d'effectuer un suivi lors du prochain comité pour informer les membres où elles en sont rendues.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stephen Therrien, appuyé par madame Ève Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** le sous-comité pour la mise à jour du fascicule.

**CCSÉHDAA-16-17-32**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 13. LIP : modifications

Ce point est reporté à une autre rencontre.

### 14. Histoire à succès

Vous êtes invité à lire l'article paru le 24 mars dernier dans le journal Le Soleil concernant l'activité *Célébrer la beauté dans la différence*.

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201703/24/01-5082142-celebrer-la-beaute-dans-la-difference.php>

La shop à vêtement des élèves hébergés au Centre jeunesse et fréquentant l'Îlot-des-Appalaches se révèle une belle initiative.

### 15. Varias

- PHAR : 10 avril
- Salon de l'autisme : Madame Catherine Rollier a participé à ce salon et a récupéré plusieurs fascicules. Elle invite les gens intéressés à la consulter pour la remise des différentes publicités.
- FCPQ : Sortie du 40<sup>e</sup> numéro d'Action parents.
- Madame Mélissa Marceau : Le CE de l'École des Moussaillons, du Boisé a décidé d'aller de l'avant pour l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année. Plusieurs questions et doutes concernant cette méthode d'apprentissage surtout au regard des enfants en difficulté. Bien qu'il s'agisse d'un dossier mitigé, il existe un rapport provenant de l'ENAP publicisé en 2014 nommant différents impacts positifs de ce type de projet notamment le changement sur la motivation des enfants.

### 16. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 19 h.

**17. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ève Lapointe et appuyé par monsieur Stephen Therrien et résolu :

**D’ADOPTER** la levée de la séance à 9 h 32.

**CCSÉHDAA-16-17-33**

**ADOPTÉE** à l’unanimité.

---

Sébastien Amodeo  
Président

---

Isabelle Laplante  
Secrétaire